



Assemblée générale

Distr. limitée
7 avril 2015
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 123 m) de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de la Francophonie

**Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Belgique, Bénin,
Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chypre, Congo, Croatie, Égypte,
Espagne, France, Gabon, Grèce, Guinée équatoriale, Hongrie,
Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Monaco, Mozambique,
Niger, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie,
Rwanda, Sénégal, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse et Thaïlande :**
projet de résolution

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de la Francophonie

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Bosnie-Herzégovine, Cameroun, Estonie, Géorgie, Italie, Monténégro,
République démocratique populaire lao, Ukraine et Viet Nam**

